

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Juin

L'EXPOSITION

Sous ce titre : « La Fête et la Force », M. Jules Simon vient de publier, dans le *Matin*, un article éloquent et patriotique, sur l'Exposition de 1889. En voici quelques passages :

Gardons-nous de ne voir dans l'Exposition de 1889 que la fête. J'admire la fête : je bénis la force. La France n'avait aucun besoin de prouver qu'elle sait comment s'y prendre pour amuser ; elle avait peut-être besoin de montrer au monde comment elle travaille. Nous ne sommes séparés que par dix-neuf ans de l'année maudite. Nos ennemis en 1870 croyaient en avoir fini. Ils disaient : « C'est une rivale de moins ». Ils avaient pris nos milliards, ravagé nos champs, rasé nos usines, pillé nos magasins et nos maisons, emporté dans leurs temples et dans leurs palais nos drapeaux qui ont été si longtemps la terreur des rois et l'espoir des opprimés. Quand, au milieu de nos revers, Chanzy ou Faidherbe remportaient quelque noble et inutile victoire, ils disaient dédaigneusement : « C'est le dernier soupir de la grande nation ». Ils ont vu, depuis dix huit ans, avec quelle rapidité l'administration et l'armée se sont refaites. Notre administration, Thiers l'avait remise sur pied en six mois. Notre armée, il l'avait en quelque sorte reconstruite de ses propres mains ; il avait reconstruit les cadres, rempli les magasins et les arsenaux, relevé les forteresses, amélioré la tactique, ramené la tradition de la discipline et du travail, relevé les âmes, fortifié les cœurs. Nous ne pouvons penser sans émotion ni à ces généraux qui ont travaillé, avec lui et depuis lui, à cette noble tâche, ni à ces officiers subalternes qui, au lieu de se laisser abattre par le sentiment de la défaite, se sont fait de la patrie et de la gloire de la patrie, comme une religion. Courbet et ses héroïques compagnons ont montré ce que nous serions au besoin sur le champ de bataille.

On savait cela, on le voyait, on l'admirait ; mais on savait aussi que notre politique est détestable ; que nos partis politiques sont à la fois incapables et insatiables ; que

nos ouvriers sont travaillés par le socialisme et le communisme, fléaux plus redoutables pour les esprits que le choléra pour les corps et le phylloxéra pour la vigne. On se disait que les finances de l'Etat sont obérées ; que les fortunes particulières succombent sous la fréquence et l'énormité des désastres financiers ; que le découragement est dans les esprits, que nos ateliers sont sans commandes, nos comptoirs sans acheteurs. Nous mêmes, quand nous avons pris la résolution de faire, en 1889, une exposition internationale, et de clore le siècle de la Révolution par la fête du travail, pour bien montrer le véritable caractère de la Révolution française, nous avions, en quelque sorte, peur de notre témérité. Pendant six ans on n'a cessé de dire que l'Exposition n'aurait pas lieu, qu'elle serait entravée, vaincue par la grève, par la guerre civile par le déficit, par la guerre étrangère. Chaque jour, venaient de l'étranger des nouvelles sinistres ; un malheur s'abattait chaque jour sur la place de Paris ; les anarchistes, les blanquistes, communistes menaçaient de détruire la République et la société. Pour compléter notre détresse, on renversait l'un après l'autre les ministres du commerce. Tirard, Dauterme, Lockoy ne faisaient que paraître. C'est au milieu de ces difficultés que le travail de l'Exposition s'est continué avec une ténacité, un esprit de suite et un sang-froid dont peu de nations seraient capables.

Deux hommes restaient inébranlables dans leur foi et dans leur activité, Alphonse, qui a créé la ville de l'Exposition, et Berger qui l'a peuplée. Les monarchies criaient à l'envi l'une de l'autre qu'elles ne viendraient pas. Alphonse, Berger répondaient : « Les peuples viendront ».

M. Berger, pendant deux ans, semblait être partout à la fois. Il ne touchait terre un moment au Champ-de-Mars que pour repartir aussitôt, en quête de coopérateurs étrangers ou régnicoles. Il prêchait son Exposition comme Pierre l'Hermitte la croisade. M. Alphonse, pendant ce temps-là, faisait sortir de terre les palais et les jardins. C'est le bienfaiteur de Paris ; je dirais presque qu'il est le créateur du Paris moderne....

La force de la France n'est pas seulement dans ses arsenaux ; elle est encore, elle est

surtout dans ses ateliers. J'aime nos soldats ; mais j'aime aussi nos ouvriers. Ce sont les deux instruments de notre sécurité et de notre gloire. Il me semble que j'entrevois enfin, après une longue attente, le jour béni où les hommes n'auront plus d'autres champs de bataille que celui qui s'ouvre en ce moment à Paris aux applaudissements de toute l'Europe. La France, d'un seul bond, vient de remonter à son rang. Je demeure à la campagne, tout près de Paris ; je vois de loin, tous les soirs, s'illuminer la tour de trois cents mètres qu'Eiffel a bâtie avec tant d'habileté et de sang-froid, et dans laquelle un demi-million d'hommes va passer. Le drapeau de la France est là-haut au milieu des nues. Plane, drapeau glorieux, drapeau chéri, sur cette ville qui est la capitale de la science, et sur ce peuple d'ouvriers et de soldats qui renait à la vie et qui reconquiert par le travail le rang que des insensés lui avaient fait perdre. Sois désormais le symbole de la force vivifiante, après avoir été si longtemps le symbole de la force terrible. Et puisse cette date de 1889, répondant aux espérances conçues il y a cent ans par les plus nobles esprits, marquer l'avènement de la paix entre les peuples et de la fraternité entre les hommes !

INFORMATIONS

SÉNAT

Séance du 7 juin

La discussion générale sur le projet de traitement des instituteurs est close.
L'urgence est votée par 159 voix contre 106, malgré l'opposition faite par M. Léon Say.
M. Chesnelong développe un contre-projet.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 juin

Budget de l'instruction publique
L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'instruction publique.
M. Ferry monte à la tribune. (Long mouvement.)
M. de Baudry d'Asson. — Le sang de M. Richaud et des victimes du Tonkin vous étouffe ! (Longue agitation.) Il y a des orateurs qu'on ne devrait pas entendre !
Voix à droite : Vive le Tonkin alors !
M. Jules Ferry demande la bienveillance de

la Chambre. Il dit qu'il vient défendre la politique scolaire de la République. Ce n'est point une œuvre personnelle, dit-il ; l'œuvre scolaire est l'œuvre de tout le parti républicain. Elle a eu pour collaborateurs tous les ministres, depuis M. Waddington jusqu'à M. Goblet. C'est la manifestation de l'union de tous les républicains. (Très bien ! à gauche.)

L'orateur entre dans le cœur du sujet et parle des divers enseignements : l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Il essaie de justifier les dépenses qui ont été faites et dit que, si ces dépenses ont été considérables, elles n'ont pas été sans profit. L'orateur ajoute que la République s'est plus préoccupée de l'enseignement que les gouvernements monarchiques.

M. Le Provost de Launay. — C'est absolument inexact.

M. Ferry continue en énumérant les travaux accomplis pour l'enseignement supérieur à Bordeaux, à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Toulouse, villes qui se sont honorées en dépensant des millions pour leurs Facultés.

M. Ferry dit que l'administration républicaine se fait honneur de la création d'emplois nouveaux ; leur multiplication est une preuve de vitalité et de progrès.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, l'orateur en vante l'organisation. Pour lui, la création des lycées de jeunes filles, trouvera une place honorable dans l'histoire. (Rires.)

M. Laferrière. — Vous forcez les fonctionnaires à y envoyer leurs filles.

M. Ferry apporte ses chiffres, qu'il oppose à ceux de M. Amagat. C'est un jeu de chiffres devant lesquels tombe l'attention de la Chambre déjà énermée par une température tropicale.

S'il y a eu excès de dépenses, dit-il, il n'y a eu ni erreur, ni abus, ni faiblesse.

L'orateur ajoute que le gouvernement républicain n'a pas à faire acte de contrition ou un retour en arrière pour la laïcité et la sécularisation de l'école. (Très bien ! à gauche.)

L'enseignement doit être laïque ; l'enseignement doit appartenir à l'Etat. (A droite : au père de famille !)

M. Ferry. — Nous sommes pourtant décidés à faire régner la paix religieuse.

M. de Mun. — Vous êtes le dernier qui pouvez parler ici de paix religieuse. (Très bien ! à droite. Bruit.)

M. Ferry. — Je viens protester de mon profond attachement à la paix religieuse.

Le tumulte redouble. La droite proteste.

M. de Laroche-Joubert. — Vous n'avez pas le droit de faire de semblables protestations.

M. Laroche-Joubert dit que c'est une invite aux victimes.

M. de Cassagnac. — Nous repoussons vos avances. Elles viennent trop tard.

M. Ferry déclare que parfois les pouvoirs civils doivent se défendre et faire exécuter les lois sournoisement.

L'orateur ajoute : « Les associations religieuses ont droit aujourd'hui à un régime plus libé-

52 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

XIV

La veuve Scarron eut un sourire sceptique :
— Monsieur Joël, prononça-t-elle avec une ironie de compassion, on s'aperçoit que vous débarquez de là-bas, là-bas, en Bretagne...
— Comment ?...
— La loi, ici, c'est M. de la Reynie : c'est le lieutenant de police. On le dit intègre. Cependant, espérez-vous qu'il prenne parti pour vous, pour votre Aurore, — deux provinciaux sans recommandations et sans crédit, — contre un adversaire du rang de votre rival ?...
— Oh !...
— En effet, à la façon dont agit ce dernier, il est permis de présumer que c'est un grand seigneur, assuré de braver la justice, ou un traitant, certain de l'acheter.
Le fils de Porthos prit sa tête à deux mains et se leva :
— Misère de moi ! s'exclama-t-il, vous voyez bien que je n'ai plus qu'à aller me jeter par-dessus

le parapet du premier pont !...

Il y avait dans ce cri un déchirement si profond, que celle que Louis XIV appelait *Sa Solidité* se sentit remuée jusque dans ses fibres les plus intimes.

— Comme il aime ! murmura-t-elle.

Eile le regarda se diriger vers la porte, chancelant, avec son pauvre grand corps brisé, qui semblait flotter à la dérive et sa poitrine pleine de sanglots, — et se parlant à elle-même :

— C'est qu'il le ferait comme il le dit ! Allons, prenons-en mon parti... Je ne veux pas que ce brave garçon meure...

Puis, comme pour s'affermir, dans sa résolution :

— D'ailleurs, je ne m'appartiens pas... J'appartiens à l'avenir...

Puis encore, élevant la voix :

— Monsieur Joël, arrêtez !... Revenez !... Reprenez votre place !...

Et comme il ne lui répondait que par un geste découragé, elle alla à lui, le saisit par le bras et, le forçant de se rasseoir :

— Vous êtes un enfant !... Jeter ainsi le manche après la cognée !... Comme si je n'étais pas votre amie !... Voulez-vous que nous cherchions ensemble les moyens de vous tirer d'embarras !... Il doit y en avoir... Il y en a... Et tenez, vous rappelez-vous cette dame — ma compagne de l'autre soir — celle à qui vous avez servi de cavalier ?...

— La marquise ? fit le Breton machinalement.

— Oui, la marquise de Montespan.

Elle étudiait sur les traits du jeune homme l'impression qu'allait éveiller ce mot.

Il n'en produisit aucune.

La physionomie de notre héros n'exprimait que sa détresse propre.

— Ah ! dit-il avec une sincère indifférence, elle se nomme la marquise de Montespan...

— Ce nom, ce titre ne vous apprennent rien ?

— Ma foi non : est-ce qu'ils signifient quelque chose de particulier ?

Elle insista :

— Il n'est pas possible que vous ignoriez ce que c'est que la marquise...

— Je sais que c'est une fort charmante et fort avenante personne.

— Voilà tout ?

— Voilà tout.

— Et, là, vrai, vous n'avez pas d'idée de la fonction qu'elle remplit à la cour ?

— A la cour ?... Elle remplit une fonction à la cour ?... Auprès de la reine, sans doute ?

Celle qui se dérida si rarement, lorsqu'elle fut madame de Maintenon, partit d'un franc et sonore éclat de rire :

— Dieu me pardonne, je crois que vous faites de l'épigramme comme M. Jourdain fait de la prose, dans Molière... Par exemple, ce n'est pas de Belle-Isle-en-Mer que vous arrivez incontinent... C'est de plus loin, de beaucoup plus loin... Du Monomotapa ou de Pontoise !

Puis, comme notre héros la considérait avec effarement, tout désarçonné de cette sortie :

— Si elle vous avait entendu, votre superbe Athénaïs, eût-elle été assez furieuse !... Elle qui s' imagine remplir l'univers entier des reflets lumineux qu'elle emprunte au soleil !... — Mais occupons-nous de vous. Rassez-blez vos souvenirs. De

quoi vous êtes vous entre-tenus tous les deux, pendant que vous ; lui donniez le bras, depuis le Pont-Neuf jusqu'ici ?

Le jeune homme reproduisit, sans y prendre mal, sa conversation avec la marquise.

— C'est bien cela, murmura la veuve. D'Heudicourt avait raison. Cette femme a des préférences pour tout le monde.

Ensuite, avec vivacité :

— Vous ne lui avez pas confié, au moins, le nom de celle que vous aimez ?

Le Breton fit un signe négatif.

— A la bonne heure ! approuva-t-elle : nous avons la chance de réussir.

— Mais réussir à quoi, grand Dieu ?

— D'abord, à soustraire l'objet de vos tendresses aux entreprises de votre rival inconnu...

— Il serait possible !...

— Ecoutez-moi : madame de Montespan est... Comment expliquerai-je ?... C'est une amie de Sa Majesté, sa grande amie, sa meilleure amie...

Elle ajouta sous cape :

— Pour le moment, du moins.

— Bah !

— Le roi n'a rien à lui refuser... Affaire de réciprocité... Or, la marquise consent à prendre mademoiselle de la Tremblaye sous sa protection.

— Par ma foi, j'y suis ! s'écria Joël rasséréiné. C'est cette protection qu'il s'agit d'obtenir. Eh bien ! je la lui demanderai, moi, à votre marquise...

— Vous ?

— Parbleu ! la chère dame n'est pas si fière... Nous avons jaboté ensemble à la bonne franquette.

ral. Et, s'adressant à la droite, il se dit prêt à examiner cette question avec elle.

La droite riposte aux avances de M. Ferry. M. de Mun. — Vous n'aurez pas l'embarras de notre collaboration.

Voix à droite : Nous ne voulons pas de vous. A l'extrême-gauche : Vous parlez au nom du gouvernement ! (Tumulte.)

M. Ferry dit qu'il est opposé à la suppression du budget des cultes.

M. de Mun. — Le contraire vous empêcherait d'être réélu.

M. Ferry termine son discours et descend de la tribune, applaudi seulement par le centre.

Le discours de M. Ferry

Tous les journaux commentent le discours de M. Ferry. L'opinion générale est que il ne modifiera nullement la situation et ne fera pas l'union républicaine, car il a été accueilli avec une froideur glaciale par les radicaux. Il ne ralliera nullement les conservateurs, car ils sont décidés à repousser toutes avances.

Points noirs

On mande de Berlin :

Il faut envisager en ce moment la situation comme étant assez tendue entre l'Allemagne et la France. L'empereur Guillaume se montre fort irrité du mouvement d'indignation qui a soulevé en France le projet du voyage à Strasbourg. La démarche faite par le général Menabrea pour donner des explications au gouvernement français lui a causé un vif mécontentement. Le roi d'Italie a dû adresser à l'empereur un télégramme d'excuses, dans lequel il lui exposait tous les embarras de sa situation.

Guillaume II en Alsace-Lorraine

La France reçoit cette dépêche de son correspondant particulier :

Berlin, 5 juin.

« A moins qu'il ne modifie son programme de voyage comme il l'a fait la semaine dernière, quand il a renoncé à sa première intention d'aller à Strasbourg avec le roi Humbert, l'empereur Guillaume se propose de visiter aussi la place de Metz. Je tiens de source certaine qu'à la « commandantur » de Metz tout le programme de la réception est déjà arrêté.

« L'entrée de l'empereur se ferait avec un grand appareil militaire. Guillaume tient à frapper les populations par l'éclat de son passage.

« On me rapporte, d'autre part, que le comte de Waldersée accompagnera l'empereur dans son excursion. La présence du violent chef de l'état-major aux côtés de sa Majesté, donnera au voyage un caractère éminemment militaire. »

Une mission

On télégraphie de Vienne à la Justice :

« Dans le monde diplomatique, on croit que le tzar a chargé le prince de Montenegro d'une mission spéciale au cours de son voyage à Paris. »

La convention Italo-Allemande

Le XIX^e Siècle publie les renseignements suivants sur la nouvelle convention militaire italo-allemande :

« L'armée italienne serait confondue avec l'armée allemande et sous les ordres directs de l'état-major allemand. Elle ferait partie intégrante de l'armée allemande ; celle-ci fournirait jusqu'aux cartes nécessaires. Par contre, la flotte passerait sous le commandement de l'amiral italien. En récompense de son concours, le traité assure à l'Italie, la Corse, Nice, la Savoie, le Trentin et Tunis. La Tripolitaine et l'Algérie seraient également occupées et partagées. »

La mort de M. Richaud

C'est entre Singapour et Colombo, sur le paquebot le Calédonien, des Messageries mariti-

mes, que M. Richaud a été saisi par ce mal foudroyant dont il avait contracté les germes au Tonkin.

Le décès constaté, le bateau a aussitôt stoppé. Un sabord a été ouvert, et le corps a glissé dans les flots.

Le Calédonien, faisant ensuite un léger détour, a continué ses quinze milles à l'heure, du côté des rivages de France.

M. Richaud n'a-t-il pas commis quelque imprudence ? Observait-il les lois que l'hygiène impose aux Européens qui résident dans les pays intertropicaux.

Mous avons interrogé à cet égard un haut fonctionnaire, actuellement en congé en France, qui a vécu pendant quelques mois aux côtés de M. Richaud. Il nous a fourni des renseignements très intéressants sur le genre de vie du gouverneur général. Ils attestent que M. Richaud s'était toujours soumis aux règles hygiéniques que recommande la température insalubre du pays.

« Le gouverneur général, nous disait notre interlocuteur, avait une grande expérience de la vie coloniale. Il ne faut pas oublier qu'il n'était pas neuf comme Paul Bert, transporté soudain au Tonkin et auquel on a reproché des imprudences. M. Richaud, dans les diverses fonctions administratives qu'il a remplies, soit comme inspecteur des services administratifs et financiers de la marine, soit comme gouverneur de l'Inde et de la Réunion, avait acquis une grande connaissance des lois de l'hygiène coloniale, auxquelles il se pliait rigoureusement.

« A Saigon, placé sous ses ordres, je l'ai vu toujours se coucher tôt et se lever à l'aube du jour. Jamais il ne veillait et il se conformait ainsi aux exigences du climat qui ne pardonne pas aux Européens assez imprudents pour continuer en Indo-Chine les habitudes de la vie européenne.

« Travailleur infatigable, il se reposait néanmoins à certaines heures du jour. Il évitait le soleil, qu'il considérait comme un véritable ennemi.

« Bref, c'était un homme qui évitait toute imprudence, rompu aux habitudes de la vie coloniale, faite de sobriété et d'hygiène.

Il ressort de cette conversation que M. Richaud, dont l'existence presque toute entière s'est écoulée dans les colonies, auxquelles il était accoutumé, devait échapper plus que tout autre au mal qui l'a emporté.

On a nié que le choléra sévissait au Tonkin. On s'est toujours efforcé de dissimuler la nature des maladies qui décimaient là-bas nos soldats.

La vérité est que le choléra y sévit d'une manière ininterrompue.

REVUE HEBDOMADAIRE

La Bourse est toujours hésitante. La liquidation a amené des réalisations, mais les reports sont toujours un peu chers sur nos rentes, le 3 0/0 est à 86,67. L'amortissable est à 88,67 et le 4 1/2 à 104,70.

Les sociétés de Crédit sont meilleures que nos rentes, le foncier est à 1342,50, le crédit Lyonnais, à 685, et la Banque de Paris, à 760. Le crédit mobilier est très ferme à 442,50. La Banque d'Escompte est à 532,50.

Les actionnaires du Crédit mobilier se sont réunis en assemblée générale le 29 mai sous la présidence de M. Wallat. Le rapport constate un nouveau progrès pour l'exercice 1888 et les bénéfices permettent la distribution d'un dividende de 27 francs.

Depuis trois ans les affaires du Crédit mobilier se sont énormément développées. Les anciennes affaires ont donné les résultats que le conseil attendait : pour la nouvelle compagnie immobilière les résultats ont été un peu moins bons qu'en 1887 ; mais si les ventes ont été moins importantes, les locations ont augmenté. Le mouvement maritime du Port-Louis a atteint

sauvagerie avec Scipion l'Africain pour la chassé.

— Oh ! madame, madame, que vous êtes bonne et que je vous aime !

Le fils de Porthos s'était emparé des mains de la veuve ; il les serrait dans les siennes ; il les couvrait de baisers.

Sous l'ardeur de ces effusions, au contact de ce grand et beau gars, frémissant de passion juvénile, François d'Aubigné se transfigurait brusquement. Son cœur réchauffé, battait sous sa guimpe ; les lignes de son masque calme palpitaient, ses yeux devinrent humides, — ces yeux qui ressemblaient aux fleurs violettes de la pensée, dont on eût dit qu'une gouttelette de rosée emperlait le calice de velours. La femme se réveillait sous la Prude et sous la Pédante... Elle redevenait celle que Bois-Robert avait chanté jadis dans une épître à Villarsseaux ; celle que Paris, qui, sur la foi de son teint mat, la croyait originaire d'Amérique, avait naguère surnommée la Belle Indienne...

Un moment, elle fut près de se laisser aller entre les bras du jeune homme, qui, dans sa rage de gratitude, l'attirait à lui avec fougue et menaçait de l'embrasser...

Mais cet égarement des sens dura à peine une minute...

Elle se raidit contre l'étreinte :

— Folle que je suis soupira-t-elle. Tout ceci n'est que la reconnaissance. C'est une autre qui a l'amour.

Elle dégaa ses mains de celle du Breton, et, continuant à se parler à elle-même :

— D'ailleurs, je n'ai pas le droit de m'attarder en route... Je vais où la destinée me pousse... Ce n'est

220,000 tonnes contre 167,000 en 1887. Les grands moulins de Corbeil et les usines du Havre donnent des résultats largement rémunérateurs. La Compagnie Le Secours amortit par ses bénéfices actuels son déficit et reconstruit son capital. La Compagnie de Lexington a acheté 6,000 actions et va distribuer 12 fr. de dividende.

Le rapport fait un exposé de la situation des Chemins de fer d'Arles à St-Louis du Rhône, à la Compagnie des arrivages du Nord et de la Compagnie des gisements d'or de St-Elie.

De Crédit algérien, les Téléphones de Madrid et la Banque générale de Madrid, sont en pleine prospérité.

Le Conseil a donc réussi à développer les affaires anciennes. Parmi les affaires nouvelles, le Crédit mobilier a pris une part importante à la création des chemins de fer de Porto-Rico. En même temps le Crédit Mobilier constituait la Société d'entreprises et de construction des colonies espagnoles. Diverses participations ont été liquidées avec bénéfices en 1888.

Après la lecture du rapport, l'assemblée a approuvé, à l'unanimité, les comptes. En conséquence, le compte de profits et pertes a été établi à 2,043,246 fr. 64. On a voté un dividende de 27 fr. Un à-compte de 12 fr. ayant été payé le 1^{er} janvier, le solde de 15 fr. sera payé le 1^{er} juillet prochain.

L'assemblée a, de plus, sur la proposition d'un actionnaire, voté à l'unanimité, des remerciements et des félicitations au conseil d'administration, qui a si heureusement travaillé au relèvement de la Société et au développement de ses affaires.

Les fonds étrangers sont lourds. Nos chemins français continuent à avoir de bonnes recettes. Le Suez est en reprise. Les obligations des immeubles de France sont demandées au comptant. Les obligations des chemins économiques avec les garanties dont elles sont entourées doivent atteindre le cours de 400 fr. Les actions des mines d'Etain de la Galicie sont demandées à 35 fr. On voit qu'on peut à bon compte s'intéresser à cette affaire, qui doit donner de beaux résultats.

Courrier de l'Exposition

Le vrai moment

L'Exposition est à peu près installée, mais elle ne sera réellement belle que vers le 20 ou le 30 juin ; à ce moment, les installations seront terminées, et le public pourra circuler sans crainte de se rencontrer avec des maçons et des peintres dans l'exercice de leurs fonctions.

Le jour des élégants

Il est absolument entendu que l'Exposition est une œuvre démocratique, une fête du travail populaire, et s'il faut en ouvrir les portes toutes grandes à tous les citoyens, il est bien permis de songer aux visiteurs choisis qui ont, eux aussi, droit à quelques égards.

On peut faire deux catégories parmi les visiteurs qui sortent du commun : les travailleurs et les gens du monde.

Les travailleurs, artistes, commerçants, industriels, ingénieurs sont ceux qui ne cherchent pas les lieux de plaisirs au Champ de Mars, qui sont peu sensibles aux concerts exotiques, aux mets ou aux boissons des différentes nations, voire même aux fontaines lumineuses. Ils étudient, ils comparent les produits ou les inventions du présent et du passé ; ils composeront des livres, ils feront même sortir une nouvelle découverte d'une idée dont le germe leur sera apparu quelque part. Ceux-là ont besoin de calme, de longues heures de méditation passées dans telle ou telle galerie ; ils ont droit, et un droit absolu, à une journée entière sans foule, sans cohue, sans bruit, sans fête.

pas celui-là qui me fera reine de France...

Puis, reculant jusqu'à la porte :

— Monsieur Joël, poursuivait-elle brièvement, comme si elle avait hâte de mettre la distance entre le feu qui couvait en elle et le souffle capable de l'attiser ; monsieur Joël, souffrez que je vous fasse compagnie. Il faut que je retourne auprès de notre intéressante malade, auprès des chers enfants confiés à ma garde. Ceux-ci comme celle-là peuvent avoir besoin de mes soins...

Il se fait tard, du reste ; vous devez être fatigué ; cette longue course, ces émotions de la soirée...

Prenez dans ce fauteuil un repos nécessaire... Croyez que je regrette de n'avoir à vous offrir que cette installation sommaire. Mais vous êtes un peu soldat, vous qui vous escrimez si vaillamment de l'épée. A la guerre comme à la guerre ! Figurez-vous que vous couchez sur le champ de bataille un soir de victoire. Bonne nuit, bon courage, bon espoir !

Joël avait dormi d'un sommeil de plomb, dans ce fauteuil, au coin du feu, jusqu'à une heure assez avancée de la matinée.

Une camériste l'avait alors introduit dans la chambre où reposait mademoiselle de la Tremblaye.

Celle-ci était en proie à une fièvre violente, qu'accusaient l'éclat de ses yeux, le ton pourpré de ses pommettes et l'état de moiteur de sa peau. Quand elle s'était réveillée — après une nuit d'agitation et de délire toute peuplée de cauchemars sinistres — et qu'elle avait ouvert la bouche pour se demander où elle était, Françoise d'Aubigné s'était penchée vers elle, et, du ton le plus maternel :

Les mondains, les élégants, surtout les dames, tout une catégorie à part, qui elle aussi exige des prévenances. Ils paieront ce que l'on voudra, pourvu qu'ils ne soient pas mêlés au vulgaire, en passant devant telle ou telle vitrine, devant telle robe, devant tel bijou, ils feront des achats et ils ne les feraient certainement pas s'ils n'avaient pas le loisir d'errer, en grande toilette, dans les galeries de l'Exposition.

Qu'on choisisse le jour qu'on voudra, qu'on exige dix tickets et même plus, mais qu'on désigne promptement une journée privilégiée.

Une 2^e passerelle

Enfin on ne s'écrasera plus le dimanche lorsqu'on se rendra à pied du Champ de Mars à l'esplanade des Invalides. La direction de l'Exposition, soucieuse de maintenir partout le bon ordre, va faire construire une seconde passerelle au-dessus de l'avenue de la Tour-Maubourg. Les travaux vont être immédiatement commencés, mais ils ne pourront être achevés avant une dizaine de jours.

Dinons en plein air

Devant la protestation de la presse, l'administration de l'Exposition a renoncé à l'idée sangrue qui consistait à interdire l'entrée des victuailles portatives, le dimanche, à l'Exposition.

Félicitons-la, dit le Petit Journal, d'avoir compris qu'elle allait faire fausse route et se mettre à dos la grande foule, celle-là même dont le nombre transforme le succès de cette belle œuvre en triomphe toujours grandissant.

Le seul profit que les restaurateurs retireront de leurs plaintes, c'est de voir quadrupler les diners en plein air.

Au Palais des machines

Les ascenseurs du Palais des machines vont être complètement installés et pourront commencer leur service sous peu de jours. On sait qu'ils sont placés dans les deux piliers situés aux angles du palais et de la galerie d'honneur, et qu'ils doivent élever les visiteurs du rez-de-chaussée au premier étage de la galerie de pourtour.

Faux tickets

Le bruit a circulé dernièrement que quelques tickets de l'Exposition étaient faux.

Ce bruit n'a rien de fondé ; aucune contrefaçon n'a été signalée.

L'authenticité et la régularité des tickets sont d'ailleurs faciles à vérifier. Ils doivent tous être frappés à gauche du numéro d'un timbre de contrôle imprimé en rouge, portant dans un cercle les lettres E. U.

Ce timbre, par un procédé spécial, se trouve reproduit au verso. Les tickets ont, en outre, comme fond de sûreté, les mots : « Exposition universelle, un franc », imprimés en rose et en petits caractères.

Le village annamite

Jeudi, sont arrivés à l'esplanade les matériaux que l'on attendait pour terminer le village annamite, 120 mètres cubes de bambou ont été reçus. Ils vont immédiatement être employés aux dernières installations des ouvriers qui travailleront dans le village sous les yeux du public. La place du Marché-Brûlé d'Hanoi, qui sera comme la galerie du travail annamite, sera livrée au public jeudi.

Théâtre annamite

Les premières représentations au théâtre annamite de l'esplanade des Invalides ont commencé.

On représente l'une des pièces les plus populaires en Annam : le Roi de Duong.

C'est une pièce héroïque dans le genre de nos tragédies, renfermant des scènes de la vie privée et des épisodes sanglants.

La Tour Eiffel

Dans quelques jours, le troisième ascenseur de la tour sera livré au public. En quelques minutes, sans fatigue, les visiteurs se trouveront transportés à trois cents mètres de hauteur. La montée ne sera pas d'un seul trait, mais en deux

— N'interrogez pas, mon enfant... Le moindre effort pour écouter et pour comprendre vous serait fatal en ce moment. Qu'il vous suffise de savoir que vous n'avez autour de vous que des amis...

Et, lui montrant notre héros qui entrait sur la pointe du pied, tout anxieux et tout ému :

— Vous voyez que je ne vous trompe pas... Votre sauveur vous le répètera... Des amis qui ont entrepris d'écartier de votre tête tout danger, d'où qu'il vienne, du mal qui vous cloue sur ce lit présentement ou des complots criminels qui ont menacé votre honneur.

Joël s'était agenouillé au chevet de la malade ; il avait pris la main brûlante de celle-ci et il l'avait doucement effleurée d'un chaste et pieux baiser.

La jeune fille avait répondu par une affectueuse pression. Puis, elle avait voulu parler. Mais la veuve Scarron, intervenant de nouveau :

— Encore une fois, pas d'imprudence... Je prescrite un silence absolu. Or, c'est moi qui représente ici la Faculté jusqu'à l'arrivée du médecin.

Ensuite, s'adressant au jeune homme :

— J'ai dépêché à Saint-Germain un exprès qui ramènera Fagon. Celui-ci achèvera heureusement, j'espère, la cure que j'ai commencée. Seulement, il ne faut pas qu'il vous rencontre ici...

— Vous me renvoyez ?...

— Je ne vous renvoie pas : je vous envoie...

— Où cela ?

(A suivre.)

voyages distincts, dans deux wagons séparés ; à mi-chemin on change de cabine.

Il suffit d'avoir attentivement regardé la tour pour se rendre compte de la disposition du grand ascenseur. Deux cabines identiquement semblables comme forme et comme capacité, montent et descendent en effet alternativement de chaque côté de l'axe de la tour.

Ces cabines ont une surface de quatorze mètres carrés, pouvant contenir environ 63 personnes. A raison d'une vitesse moyenne de 90 centimètres par seconde, la durée de l'ascension demandera quatre minutes, soit une minute et demie pour la course de chacune des deux cabines, et une minute pour le changement de wagon à la plate-forme intermédiaire.

Un réservoir d'eau, d'une capacité d'environ 20,000 litres, situé au sommet, fournira la force nécessaire pour le fonctionnement du grand ascenseur ; ce même réservoir alimente en même temps les deux appareils qui conduisent aux deux premières plateformes.

On a calculé que ces ascenseurs réunis peuvent monter environ 2,000 personnes par heure ; avec les visiteurs pédestres qui préféreront s'exercer les jambes à grimper les escaliers, on compte faire visiter la tour à 5,000 personnes par heure. A la fin de la journée, on atteindrait ainsi le joli total de 40,000 personnes.

CHRONIQUE LOCALE

Société amicale du Lot

La Société amicale du Lot, à Paris, a mis au concours un chœur intitulé : Les Enfants du Lot, qui sera mis en musique par M. Bernadou, élève de M. Massenet.

Les poésies seront reçues jusqu'au 30 juin par M. Tinel, sténographe à la Chambre des députés. Les sympathiques et distingués compatriotes dont les noms suivent, composent le jury d'examen :

- MM. Gustave Larroumet, directeur des beaux-arts, président d'honneur.
Condamine, receveur des Postes et Télégraphes à Paris, président.
Bonygues, rédacteur au Ministère de l'Instruction publique.
Cayla, avocat à la Cour d'appel de Paris.
Tinel, licencié ès-lettres, sténographe à la Chambre des députés.
Lapouge, rédacteur au cabinet du directeur général des Postes et Télégraphes.
Touriol, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Nous engageons vivement les jeunes poètes à répondre à l'appel de nos amis de Paris.

NEMO.

Direction des Tabacs

M. Romet, directeur des tabacs à Cahors, est nommé à la direction d'Alger. C'est un magnifique avancement dont nous sommes heureux de féliciter le titulaire, qui laissera à Cahors les meilleurs souvenirs comme homme du monde et comme fonctionnaire.

Bourses dans les Lycées et Collèges de jeunes filles

Voici le résultat de l'examen du 6 juin 1889 : Sept aspirantes se sont présentées et 6 ont été reçues. Ce sont, par ordre de mérite :

- 1re série : Mlles Lascoux, élève de l'école communale de Pinsac, Vidal, élève de l'école secondaire de Cahors, ex-æquo ; Bouyssou, élève de l'école secondaire de Cahors, ex-æquo ; Boisse, élève de l'école secondaire de Cahors.
2e série : Mlles Roux, élève de l'école communale de Cahors ; Bosq, élève de l'école communale de Soturac.

La conférence Westmark

Judi soir, à eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, la conférence Westmark sur le Haut-Congo, devant une salle comble.

Le jeune explorateur parle correctement le Français avec un accent étranger très prononcé qui oblige l'auditoire à une attention soutenue.

Le conférencier narre avec beaucoup d'esprit, et son récit, émaillé de faits et d'anecdotes amusantes, a ravi l'auditoire et mérité au charmant causeur force applaudissements.

Assemblée provinciale représentative du Quercy

Troisième et dernière journée
VŒUX ADOPTES EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE (Suite)
Organisation des pouvoirs publics

1° L'Assemblée émet le vœu que le pouvoir exécutif soit constitué sur des bases solides et fortifié par le retour au principe de l'hérédité consacré par l'adhésion de la volonté nationale.

2° Que tout en maintenant à l'Etat son droit de haute surveillance, la décentralisation soit pratiquée dans la plus large mesure possible en faveur des communes et des départements ; que l'esprit d'association soit encouragé et que des lois soient préparées pour faciliter le retour à la vie municipale et corporative libre et autonome.

3° Que les intérêts communs d'une région soient confiés à une organisation régionale complète qui, tout en respectant le département dans ce qu'il

peut avoir d'utile et sans revenir nécessairement aux anciennes divisions provinciales, réalise une décentralisation effective au point de vue administratif, judiciaire, universitaire, militaire et économique.

Sur la demande de M. de Rivoyre, on consigne au procès-verbal son remarquable travail sur la décentralisation, dans lequel il demande notamment la suppression de l'arrondissement.

4° Qu'il y a lieu de reconnaître à tout Français le droit de vote, et, par conséquent, de maintenir le suffrage universel. Mais, éclairé par l'expérience sur les imperfections de l'organisation actuelle du suffrage, l'assemblée émet le vœu qu'un système électoral soit mis à l'étude pour substituer au groupement purement numérique des votes, le principe de la représentation de tous les intérêts.

(Deux systèmes d'élection proposés par M. Favas et M. Gras sont annexés au procès-verbal).

5° Que, tout au moins et comme acheminement à cette réforme, les lois soient, à l'avenir, dans leur élaboration, entourées d'une garantie par la participation, pour les lois de l'ordre général, du conseil d'Etat, et, pour les lois spéciales, de Chambres consultatives professionnelles élues par les intéressés.

Intérêts agricoles

1° Que l'agriculture ait une place distincte dans la représentation nationale, départementale ou provinciale, et que, dans ce but, des chambres d'agriculture élues soient constituées le plus tôt possible.

2° Que les libertés communales soient étendues et l'adjonction des plus imposés auprès des conseils municipaux soit rétablie par le vote des impôts nouveaux et des emprunts.

3° Que la législation civile, restrictive de la liberté pour la composition des lots en matière de partage, soit réformée.

4° Que le domaine rural puisse être pour partie déclaré insaisissable.

5° Qu'une disposition de loi mette fin à la spéculation à terme sur tous les produits agricoles de première nécessité et que, pour commencer, l'article 419 du Code pénal soit rigoureusement appliqué.

6° Que les traités de commerce ne soient pas renouvelés, et que les tarifs de chemins de fer soient révisés de manière à protéger l'agriculture française contre la concurrence étrangère.

7° Que l'impôt soit établi sur des bases plus équitables et ne pèse pas presque exclusivement sur l'agriculture.

8° Que la loi favorise par des dispositions spéciales la constitution et la conservation des petits domaines ruraux de terres agglomérées ; notamment qu'en présence du courant d'émigration à l'étranger par suite des malheurs de l'agriculture et des terres considérables expropriées tant en France qu'en Algérie et tombées entre les mains des sociétés financières, terres qui, sous cette direction, restent presque toujours improductives de revenus réels et conséquemment sont invendables, l'Etat s'entende avec ces grandes sociétés pour un lotissement avec constructions et aménagements favorables au repeuplement des campagnes ; que ces lots, avec quelques avances en nature, puissent être cédés à des familles de cultivateurs laborieux qui, sous forme de fermage annuel, se libèrent par annuité, soit en argent, soit au besoin en nature, du capital et des intérêts représentés par leur domaine.

9° Que l'Etat prenne des mesures pour encourager les émigrants à se diriger vers les colonies françaises.

Intérêts commerciaux et industriels

1° La grande industrie

1° Que la législation favorise la stabilité de la famille et de l'industrie en réformant le régime successoral et en favorisant la transmission familiale des industries patrimoniales par la modification des articles 826 et 832 du Code civil et l'augmentation de la quotité disponible.

2° Que la législation favorise la constitution d'un foyer à la famille ouvrière par des dispositions qui le mettent à l'abri d'une licitation, d'une saisie, d'un partage entre mineurs, et protègent les ouvriers en déclarant inécessaire et insaisissable une quotité déterminée de leur salaire.

3° Que la législation intervienne pour réprimer les violations de la loi morale dans l'ordre économique :

- a) En imposant l'obligation du repos du dimanche ;
b) En réprimant la séduction ;
c) En réprimant le travail excessif des femmes et des enfants ;
d) En édictant les mesures nécessaires pour préserver les ouvriers des dangers des moteurs mécaniques et des substances chimiques toxiques.

4° Que la France recouvre en 1892, par la dénonciation de tous les traités de commerce, sa liberté économique, et que les produits étrangers supportent à leur entrée en France des taxes équivalentes aux charges que supportent les produits nationaux.

5° Que l'Etat réserve à l'industrie nationale tous les achats, tous les travaux payés par le trésor public.

6° Que le gouvernement réduise les dépenses et pratique la politique des dégrèvements.

Arts et métiers

7° Que la personnalité civile intégrale soit reconnue par la loi aux syndicats professionnels mixtes, seul moyen de remettre en honneur l'apprentissage et de permettre aux artisans de se défendre contre la concurrence des monopoles créés par les sociétés anonymes.

3° Commerce

8° Qu'une législation sociale, fondée sur les principes de morale qui sont le fondement des sociétés, réprime les jeux de bourse, prohibe, dans la mesure du possible, les marchés à terme sur les valeurs fictives.

9° Que la loi sur les sociétés commerciales et sur les sociétés anonymes en particulier soit ré-

formée, édicte les mesures les plus rigoureuses pour empêcher les fraudes et prépare la suppression complète des titres au porteur.

10° Que l'article 419 du Code pénal soit mis en vigueur et soit, au besoin, complété par de nouvelles dispositions, s'il n'est pas suffisant.

11° Que le cumul des différents commerces dans les mêmes mains cesse d'être favorisé par les lois et soit même entravé par des mesures fiscales.

12° Que les tribunaux de commerce soient supprimés dans les villes dont la population a moins de 25,000 âmes.

Délégués à l'assemblée générale

On nomme les délégués qui présenteront ces travaux à l'assemblée générale qui se tiendra à Paris le 24 juin, pour le dépouillement des nouveaux cahiers des divers assemblées provinciales.

Délégué général : M. le vicomte de Gontaud-Biron, ancien député, ancien ambassadeur à Berlin.

Première Chambre : R. P. de Pascal ; M. Jean de Scorbiac, conseiller général.

Deuxième Chambre : MM. le vicomte d'Armaguac ; Landres, avocat à Gourdon ; André de Chénemoireau, ancien magistrat ; de Rivoyre.

Troisième Chambre : MM. Georges Marqués ; marquis d'Escayrac, conseiller général de Lauzerte ; de Maynard, agriculteur.

Quatrième Chambre : MM. Capmas, négociant à Prayssac ; Edouard Forestier, imprimeur à Montauban.

Commission permanente

L'assemblée a nommé, enfin, une commission permanente, dont le but est de rendre plus facile la tenue d'une réunion ultérieure qui a paru dans les vœux de tous.

Un bolide

Un magnifique bolide a paru hier soir au ciel caduroien. Ce météore a parcouru très lentement l'espace, allant du nord à l'ouest en projetant une clarté lumineuse très éclatante.

Duel

Une rencontre au pistolet a eu lieu, vendredi matin, dans les environs de Cahors, entre M. de Lafaurie, rédacteur en chef du Clairon du Lot, et M. Delprat, rédacteur de l'Alliance.

Une balle a été échangée sans résultat. Voici le procès-verbal de cette rencontre :

L'an 1889 et le 6 juin,

A la suite d'un article paru dans le Clairon du Lot portant la date du jeudi 6 juin, M. P. Delprat, rédacteur de l'Alliance républicaine, s'est trouvé offensé et a envoyé MM. Chabouillaud, rédacteur en chef de l'Alliance républicaine, et G. Laporte, demander à M. de Lafaurie, rédacteur en chef du Clairon, une rétractation de l'article jugé injurieux ou une réparation par les armes.

M. de Lafaurie a constitué pour ses témoins MM. E. Depeyre et Gaston Rayssac, rédacteur en chef du Petit Quercynois.

Les témoins soussignés se sont réunis et ont arrêté le procès-verbal suivant :

M. de Lafaurie, refusant toute rétractation, une rencontre a été décidée. La qualité d'offensé ayant été reconnue à M. Delprat, le choix des armes et les conditions du combat ont été indiquées par ses témoins et acceptées par ceux de M. de Lafaurie :

La rencontre aura lieu demain, à 1 heure et demie, aux environs de Cahors.

Le duel aura lieu au pistolet et au commandement.

Deux balles seront échangées à 25 pas.

Pour M. Delprat : G. LAPORTE. F. CHABROUILLAUD. Pour M. de Lafaurie : E. DEPEYRE. G. RAYSSAC.

Voici le passage de l'article du Clairon qui a motivé la rencontre :

« L'Alliance avait demandé aux organisateurs de l'Assemblée provinciale du Quercy l'autorisation d'assister aux réunions.

« Ces messieurs se hâtèrent de déferer au désir de l'Alliance.

On ne demanda rien à l'Alliance si ce n'est de ne pas dénaturer les délibérations de l'assemblée et de garder envers ses membres la réserve qui s'impose à tout homme bien élevé invité à une réunion d'hommes bien élevés.

« Or, le secrétaire qu'a délégué l'Alliance s'est tout simplement conduit comme un goujat.

« ... Il est bon de renvoyer à l'école pour y apprendre les convenances, à l'égard tout au moins de nos invités des départements voisins, le citoyen mal appris qui essaie de tourner en ridicule les hommes de foi et de cœur qui ont abandonné leurs occupations pour venir dans notre ville agiter, sans blesser personne, des questions vitales pour l'avenir de la Patrie.

« Allons ! à la porte ! Et n'en parlons plus.

Cycle-Club Caduroien

L'assemblée générale des membres du Cycle-Club caduroien est convoquée pour ce soir, samedi 8 juin. Elle se réunira à 8 heures 1/2, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 6 juin

Rivel, Philippe, 55 ans, tailleur à Promilhanes, a été condamné à quinze jours de prison pour vol de truffes.

Escrouzailles, Marie, 46 ans, à St-Géry ; Bonafous, Louis, 24 ans, à Pradines ; Fraysse et Roujol, de Luzech, ont été condamnés chacun à 5 francs d'amende pour pêche en temps prohibé. Salles, Jean, 26 ans, menuisier à St-Geniès,

commune de Castelnaud, 50 francs d'amende e remise du fusil pour chasse en temps prohibé.

Imbert, Hyppolyte, 46 ans, cultivateur à St-Cernin, 15 jours de prison pour vol de brebis.

Valette, Adrien, 18 ans, cultivateur, né à Septfonds (Tarn-et-Garonne), un mois de prison pour vol d'un billet de 100 francs.

Le tribunal déclare le père non civilement responsable, attendu que son fils n'habitait pas avec lui.

Bourgade, Etienne, domicilié à Cahors, a été condamné à 15 mois de prison pour exercice illégal de la médecine et escroquerie.

AGRICULTURE

Concours de pulvérisateurs organisé par le Syndicat agricole de la Haute-Garonne.

Les épreuves auront lieu le mardi 11 juin à 1 h. chez M. Ancely, au domaine de St-Michel-du-Touch près Blagnac.

Tous les pulvérisateurs seront admis à concourir. Il sera distribué deux diplômes de médaille d'or, quatre diplômes de médaille d'argent, huit diplômes de médaille de bronze.

Le liquide employé sera la bouillie bordelaise, successivement à la dose de quatre kil. de chaux et de un kil. et demi de chaux pour deux épreuves.

Le jury examinera la construction et la solidité des appareils, leur fonctionnement pratique et leur degré de pulvérisation.

Ces instruments seront divisés en plusieurs catégories.

MM. les constructeurs ou dépositaires sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 juin, au bureau du Syndicat, rue Saint-Antoine du T, 20.

Les liquides seront préparés par les soins de la commission.

Les instruments présentés devront être cotés à leur prix réel.

FUMEL

La foire n'a pas été belle ; les cours des animaux sont les mêmes, sauf les pors qui ont subi une baisse sensible.

La volaille se vendait de 2 à 4 fr. 50 la paire. Les lapins, 20 cent. la livre. Le blé, de 18,50 à 20 fr. l'hectolitre.

PUY-L'EVÊQUE

La foire n'a pas été belle, mais les bœufs se vendaient à des prix très rémunérateurs.

Les brebis et les pors ont subi une baisse sensible.

La volaille se vendait de 55 à 65 cent. la livre, suivant qualité.

Les jeunes poulets, de 85 à 95 cent. la livre. Le blé, de 15,25 à 16 fr. les 80 litres.

Marché de La Villette du 6 juin

Bœufs amenés, 1,884 ; vendus, 1,749 ; prix extrêmes du kil., 1,04 à 1,40.

Vaches amenées, 402 ; vendues, 367 ; prix extrêmes du kil., 0,94 à 1,16.

Taureaux amenés, 171 ; vendus, 171 ; prix extrêmes du kil., 0,96 à 1,18.

Veaux amenés, 1,938 ; vendus, 1,409 ; prix extrêmes du kil., 1,56 à 1,90.

Moutons amenés, 16,111 ; vendus, 14,311 ; prix extrêmes du kil., 1,48 à 1,90.

Porcs gras amenés, 4,599 ; vendus, 4,532 ; prix extrêmes du kil. 1,32 à 1,38.

Marché de Bordeaux du 6 juin

Bœufs amenés, 140 ; vendus, 96 ; prix extrêmes des 50 kil., 51 à 71 fr.

Vaches amenées, 49 ; vendues, 30 ; prix extrêmes des 50 kil., 46 à 66 fr.

Moutons amenés, 1,278 ; vendus, 756 ; prix extrêmes des 50 kil. 70 à 90 fr.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1er au 8 juin 1889

Naissances.

- Coudere Marcel, rue Brives, 24.
Bonnet Juliette, rue Brives, 24.
Luga Marie, rue Brives, 3.
Bonneau Ferdinand, rue Lestieu, 3.
Cazes Victorine, rue Lastié, 9 bis.
Hugonneng Gabriel, rue du Rempart, 33.

Mariages.

- Rigambert Augustin et Pagès Marie.
Dosière Pierre et Coudere Hortense.
Courtial Jean et Garrigou Marie.
Vignes Joseph et Peyronnac Mélanie.

Décès.

de Laborie Marie 45 ans ép. Delpor Jean, Cabessut. Besse de la Romiguière Marie, 42 ans, rue de la Chartreuse, 4.

BOURSE. — Cours du 7 juin 1889.

Table with 2 columns: Instrument and Price. Includes entries like 3 0/0, 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0 1883, Actions Orléans, Actions Lyon, Action Panama, Obligations Orléans, Obligations Lombardes, Obligations Saragosse, Emprunt Russe.

Partout on les trouve

Dans les pharmacies des plus petites localités vous pourrez, aux prix de 1 fr. 50 la boîte, vous procurer les véritables **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, les embarras d'estomac et d'intestins, le manque d'appétit, les maux de tête, les étourdissements, les congestions. Nous vous engageons aussi à employer les **Pilules Gicquel** pour combattre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie.

Efforts impuissants !

Comme un ver qui s'attaque aux plus beaux fruits, la contrefaçon s'attaque aux produits les meilleurs. Plus que tous les autres, l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédicins de l'Abbaye de Souillac** est en butte à ces imitations... Mais ce sont là de vains efforts, car il n'est pas une de nos élégantes, soucieuse de l'hygiène de la bouche, qui ne soit depuis longtemps convaincue que ce merveilleux dentifrice est le seul capable de conserver toujours les dents blanches et solides, les gencives saines et roses et l'haleine fraîche et pure !

NE SOUFFREZ PLUS

L'asthme, goutte, ataxie, épilepsie, paralysie, névralgies, migraines, rhumatismes, coqueluche. La **PLAQUE ELECTROPHILE** du PRIX DE DEUX FRANCS, dans toutes les pharmacies et au dépôt général : **Tragen**, 1, rue Lafitte, Paris. La douleur est instantanément arrêtée, et 30 nuits du port de cette plaque suffisent à guérir les maladies les plus rebelles et les plus incurables. Malades, essayez la plus belle découverte de ce temps en la **PLAQUE ELECTROPHILE**.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom **WLINSI**

L'EAU de l'ÉCHELLE Hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du **BARRY**, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, maqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRES** tous les **LIBRAIRES**

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

Bibliographie

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des mousses toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND. L'élevation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.
2^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro, 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies de départements.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Rociereux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chediac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *vade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

Chemin de fer d'Orléans

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
Omnibus Poste. Omnibus.				Poste. Omnibus. Omnibus.			
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 50	6 ^h 45	PARIS. — D.	7 ^h 40	9 ^h 50	7 ^h 45 m
Mercureux	6 40	1 12	6 45	— Express.	7 40	9 50	7 45 m
Parnac	6 52	1 25	6 27	BORDEAUX.	»	5 45	3 15
Luzac	7 4	1 30	6 35	M-Libos.—D.	8 55	3 11	9 5
Cestefranc.	7 18	1 43	6 50	Fumel.	8 42	3 18	9 12
Puy-Evêque.	7 30	1 54	7 3	Soturac-Touzac	8 55	3 30	9 24
Darvel.	7 40	2 2	7 12	Darvel.	9 3	3 39	9 32
Soturac-Touzac	7 49	2 11	7 21	Puy-Evêque.	9 11	3 48	9 40
Fumel.	8 1	2 21	7 33	Castelfranc.	9 26	4 3	9 54
M-Libos.—A.	8 8	2 7	7 40	Luzac.	9 38	4 16	10 6
BORDEAUX.	3 51	8 11	4 45	Parnac.	9 47	4 26	10 15
PARIS.—Ar.	11 46	4 37	12 48	Mercureux.	9 58	4 38	10 26
				CAHORS.—A.	10 10	4 56	10 42

De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS			
Omnibus. Omnibus. Omnibus.				Omnibus. Omnibus. Omnibus.			
CAHORS.—D.	6 ^h 50	10 ^h 34	5 ^h 22	TOULOUSE. D.	5 ^h 55	9 ^h 11	2 ^h 35
Sept-Ponts.	7 5	10 49	5 37	BORDEAUX.	12 25	12 25	9 25
Cieurac.	7 44	11 27	6 17	Montauban. D.	7 29	10 46	4 50
Lalbenque.	7 54	11 35	6 50	Foucaucourt.	7 35	10 52	5 13
Montpezat.	8 5	11 47	6 44	Albi.	7 48	11 2	5 13
Borredon.	8 19	12 2	7 1	Réalville.	8 5	11 8	5 22
Caussade.	8 30	12 10	7 14	Caussade.	8 27	11 18	5 34
Réalville.	8 40	12 19	7 25	Borredon.	8 42	11 28	5 45
Albi.	8 48	12 27	7 35	Montpezat.	9 8	11 46	6 4
Foucaucourt.	8 57	12 35	7 45	Lalbenque.	9 32	12 2	6 27
Montauban. A.	9 13	12 50	8 2	Cieurac.	9 45	12 12	6 40
BORDEAUX.	7 14	5 55	5 50	Sept-Ponts.	10 15	12 42	7 10
TOULOUSE. A.	1 40	3 50	5 51	CAHORS.—A.	10 27	12 53	7 21

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus. Omnibus. Omnibus.				Omnibus. Omnibus. Omnibus.			
CAHORS.—D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 16	PARIS.—D.	2 20	11 30	7 45 mat
Cabessut, halte	7 49	11 41	5 25	CAPDENAC. D.	7 45	11 30	8 10
Arcambal.	8 2	12 4	5 36	Lamadelleine.	7 58	11 54	8 21
Vers.	8 12	12 21	5 45	Toirac.	8 11	12 18	8 32
Saint-Géry.	8 21	12 38	5 53	Montbrun, hal.	8 21	12 30	8 41
Conduché.	8 35	1 5	6 6	Cajarc.	8 34	12 52	8 52
St-Cirq, halte.	8 43	1 14	6 13	Calvignac, hal.	8 46	1 6	9 03
St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 23	St-Martin-Lab.	8 55	1 26	9 11
Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 30	St-Cirq, halte.	9 4	1 37	9 19
Cajarc.	9 21	2 10	6 46	Conduché.	9 12	1 55	9 26
Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57	Saint-Géry.	9 28	2 22	9 40
Toirac.	9 44	2 45	7 7	Vers.	9 35	2 35	9 6
Lamadelleine.	9 58	3 10	7 20	Arcambal.	9 45	2 56	9 35
CAPDENAC. A.	10 12	3 26	7 33	Cabessut, halte.	9 57	3 10	10 05
PARIS.—Ar.	11 46	4 37	12 48	CAHORS.—A.	10 6	3 20	10 13

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
BAINS DOUCES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.
Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

A CÉDER UNE IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE en pleine prospérité

Située dans un chef-lieu de département du centre, possédant un journal politique conservateur, très répandu dans la contrée. 3 presses Marinoni; presses à bras, à satiner, à rogner; caractères neufs pour Labeurs, etc. etc.

S'adresser pour tous renseignements aux initiales E. G., à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.
Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.
On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois, 12 fr.; Six mois, 24 fr.; Un an, 48 fr.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Les biens ci-après situés en Périgord

1^o LA PROPRIÉTÉ DE BORIE-BRUT, à la porte de Périgueux, contenant 348 hectares. Château et dépendances. Jardins anglais et potager. Treize métairies et bordrages et une réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très-bien aménagés.

2^o LES DEUX PROPRIÉTÉS DE BEYLIE ET DE PREYSSAC réunies, commune de Châteauneuf-Lévéque (station de la ligne de Paris à Périgueux), contenant 285 hectares. Quinze métairies et bordrages. Magnifiques prairies arrosées par la rivière la Beaurnonne. Terres de première qualité dans la vallée de cette rivière.

3^o LA PROPRIÉTÉ DE LADOUZE, commune de ce nom, à 3 kilomètres des Versannes (station de la ligne de Paris à Agen), contenant 755 hectares. Maison de Maître et dépendances. Dix-huit métairies et une importante réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très bien aménagés.

Ces trois propriétés parfaitement administrées donnent un revenu excellent et certain.

Chacune de ces métairies à un important cheptel. Très belle chasse sur les propriétés de Borie-Brut et de Ladouze.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. Gustave QUARTIER, Expert en immeubles, 27, Cours Tourny, à Périgueux.

Vignes américaines
Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment tiensement assorti, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout se qui ce rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

Le propriétaire-gérant, Layton.